



Assemblée Générale
Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal

A Mauriac, le 13 octobre 2023

Discours d'Edwige ZANCHI – Maire de Mauriac

- Mme la Directrice d'Académie,
- Messieurs les parlementaires,
- Monsieur le Président de l'AMF,
- Monsieur le Président de l'AMF Cantal,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Cantal,
- Mesdames, Messieurs les Présidents d'EPCI,
- Mesdames, Messieurs les Maires,
- Mesdames, Messieurs les élus, chers collègues
- Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis pour la seconde fois à Mauriac pour l'Assemblée Générale de l'Association des Maires et Présidents d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Cantal (EPCI pour les initiés); je vous y souhaite la bienvenue.

Lors de la précédente Assemblée Générale à Mauriac, en 2021, nous avons eu l'honneur de recevoir un 1^{er} ministre, il ne pouvait ensuite y avoir qu'un président d'ordre national.

Voilà chose faite puisque qu'aujourd'hui nous avons le plaisir et l'honneur aussi, d'accueillir Monsieur David Lisnard, président de l'Association des Maires de France (AMF pour les mêmes initiés que précédemment). Merci Monsieur d'avoir fait le déplacement depuis Cannes jusqu'à nos territoires ruraux.

Cette année, le thème principal de cette assemblée est « l'école cantalienne de demain ». Si Mauriac, sous-préfecture, chef-lieu d'arrondissement et du fait de sa centralité, sauve encore ses écoles (2 écoles maternelles et primaires avec 173 d'élèves dans le public et 45

élèves dans le privé enregistrés à la rentrée 2023), il n'en est malheureusement pas de même pour les écoles des communes alentours. Cette année, Jaleyrac a failli perdre une classe, Moussages l'a perdue et dans bien d'autres communes elles n'existent plus depuis bien longtemps et je ne connais pas la réalité de toutes les autres écoles du Cantal.

Oui, la réflexion s'impose quant à leur devenir. Nos enfants ont droit à un enseignement de qualité et de proximité qui n'engendre pas des horaires de levée aux aurores et des trajets en car qui n'en finissent pas matin et soir. Ne faut-il pas revoir les implantations de nos écoles et enfin réussir à établir une carte cohérente, en accord avec les besoins de chaque territoire ?

Ces questions ayant été posées, je ne serai pas plus longue cette année dans mon discours. Si ce n'est, que je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré à mettre en place et à organiser cette Assemblée Générale : agents municipaux, élus, Philippe Dousse pour la mise à disposition du cinéma, la sous-préfecture de Mauriac et Théo Leydié pour le prêt de matériel, Pierre Cambriel pour celui des plantes, le bureau de l'AMF Cantal et son président Christian Montin et bien sûr Marlène Baduel, notre indispensable directrice.

Merci à vous tous d'être présents aujourd'hui à Mauriac.

Je vous souhaite, je nous souhaite, d'excellents travaux lors cette Assemblée Générale dont je ne doute pas qu'elle sera productive et efficiente.

Je vous remercie de votre attention et donne la parole à notre président de l'AMF 15.